PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 20 FEVRIER 2017

Le 20 février 2017, les membres de l'association « Les Poudriers d'Escampette » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président. Ce dernier étant indisponible, la présidence de la séance est assurée par le Vice-Président, Patrick RACIMOR, qui ouvre l'assemblée générale Extraordinaire à 9 h 15.

Il informe que 23 adhérents sont présents, et qu'il y a 14 pouvoirs soit 37 voix représentés sur 53 adhérents.

Le quorum de 50 % est largement dépassé, l'assemblée peut valablement délibérer

Le seul point à l'ordre du jour porte sur la modification des statuts, dont le projet avait été diffusé à tous les adhérents , via le site Internet (une copie était de plus à leur disposition à l'entrée de la salle).

Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- **élargissement des objectifs initiaux : d'une part un projet de « Mémoire du CRB », et d'autre part une participation à la vie associative de Vert Le Petit,**

- **ouverture à de nouvelles collectivités : les retraités du bassin d'emploi du Bouchet, les pré-retraités du CRB, et les retraités de Vert le Petit,**

- **Création de membres « participants », pour les retraités de Vert le Petit, et création d'un poste de vice-président pour les représenter,**

- **modification de la composition et du mode de renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau,**

- **validation du règlement intérieur par le Conseil d'Administration, et non par l'Assemblée Générale.**

Après discussion autour des avantages et inconvénients de l'ouverture à d'autres collectivités, toutes les modifications proposées sont adoptées par 35 voix « pour » et 2 abstentions.

Le président lève la séance à 10 h 05.

A Vert le Petit, le 20 mars 2017

Le Président de séance
Vice-Président
Patrick RACIMOR

La Secrétaire
Béatrice BIGOT